

**Intervention du Luxembourg
à la
62^e session du Sous-Comité scientifique et technique du CUPEEA
Vienne, du 3 au 14 février 2025**

Item 6 « Informations d'origine spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes »

Madame la Présidente,
Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le monde est confronté à des crises humanitaires et des catastrophes naturelles de plus en plus complexes qui touchent particulièrement les communautés les plus vulnérables, avec plus de 300 millions de personnes qui devraient nécessiter une assistance humanitaire urgente en 2025. Repenser nos approches est donc devenu une nécessité : utiliser des solutions innovantes et technologiques nous offre une opportunité cruciale pour relever ces défis humanitaires avec une efficacité renforcée, plus d'impact et en adéquation avec les besoins locaux.

Le Luxembourg continue à mobiliser les applications et technologies spatiales dans le cadre de ses activités de coopération au développement et d'action humanitaire, notamment dans la gestion de crises humanitaires et catastrophes naturelles.

Parmi les projets phares du Luxembourg, il convient de mentionner la plateforme *emergency.lu*, conçue pour rétablir les moyens de communication à travers la mise à disposition de services satellitaires pour le compte des organisations humanitaires et au profit des populations affectées par des urgences humanitaires ou environnementales. Plus récemment, *emergency.lu* a mis à disposition deux antennes dans le cadre du cyclone Chido qui a frappé l'île de Mayotte en décembre 2024, en collaboration avec des techniciens français sur place.

Au-delà de la communication en temps de crise, le Luxembourg s'engage particulièrement dans le domaine de l'observation de la terre, notamment dans le

cadre de l'alerte précoce dans des situations d'urgence. Ainsi, le Luxembourg a décidé de nouer un partenariat avec le Service Innovation de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés et le *Luxembourg Institute of Science and Technology* visant à développer un système d'alerte précoce et de réponse efficace pour les déplacements forcés, en exploitant les technologies spatiales.

Promouvoir l'innovation et la recherche dans un domaine en constante évolution est également une priorité essentielle de l'action humanitaire luxembourgeoise. Dans cette perspective, le Luxembourg a établi en 2024 un partenariat stratégique avec le Programme alimentaire mondial, le Centre européen pour la recherche nucléaire, le CERN, et le *Luxembourg Institute of Science and Technology*. Ce partenariat vise à mettre à profit les avancées technologiques, notamment en matière de l'espace, pour relever les défis liés à l'insécurité alimentaire et à la faim aiguë.

Une autre initiative qu'il convient de citer est le *Humanitarian Innovation Accelerator*, lancée en collaboration avec le Programme alimentaire mondial et l'Agence de développement autrichienne (ADA). Ce programme vise à mettre à l'échelle des solutions innovantes pour répondre aux crises humanitaires, en se concentrant notamment sur l'intelligence artificielle, la science des données et la technologie spatiale.

En outre, le Luxembourg a décidé de soutenir ONUSAT dans le financement de diverses activités en 2025. L'agence est centrée sur l'utilisation des technologies spatiales et des informations géospatiales et répond à l'identification des besoins d'urgence pour diverses organisations humanitaires et onusiennes mais aussi des États-membres de l'ONU.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

L'utilisation des données satellitaires offre d'énormes opportunités, mais elle comporte également des responsabilités et des risques qu'il faudra prendre en compte. Ensemble, nous avons la responsabilité de garantir le respect du principe « *do no harm* » dans la collecte des données satellitaires, tout en veillant à la gestion des risques associés à leur utilisation à des fins non pacifiques.

Par ailleurs, des écarts technologiques importants persistent à travers le monde, et il est important de mettre l'accent sur le transfert de compétences vers les pays en développement afin de ne laisser personne pour compte. À ce titre, le Luxembourg s'engage au niveau bilatéral pour renforcer les capacités des jeunes, étudiants et professionnels dans le domaine des technologies de l'espace et de l'observation de la terre, notamment à travers des projets au Costa Rica et au Sénégal.

Je vous remercie pour votre attention.